

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de POUILLY-les-NONAINS s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie à 20 heures, sous la présidence de M. Eric MARTIN, Maire.

Etaient présents : M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM. Céline POMMIER, Véronique FILLION, Régis LAURENT, Adjoints, Mmes et MM. Annette CARTIER DUBOST, Christiane ROSSILLE, Yves GAULIER, Catherine MOUILLER, Pierrick MURCIER, Laetitia DUFOUR, Anthony FAYET, Pierre Alexandre GIRARD, Pierre CREPIN, Lysiane CHATELUS, Martine MERIGOT

Absent excusé : Philippe NEMOZ, pouvoir à Céline POMMIER,

Absents : Samyha LOUBIBET, Sandrine DELFIEU, Christophe CHAIZE, Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Date de la convocation : mercredi 3 décembre 2025

042-214201766-20251209-D202560-DE

Accusé certifié exécutoire

Secrétaire de séance : Catherine MOUILLER

Réception par le préfet : 12/12/2025

N°2025-60 OBJET : MATERIEL – Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026

Une proposition de grille tarifaire pour l'année 2026 est présentée par le Maire à l'assemblée. Il est rappelé que la somme encaissée au titre de la location de matériel est reversée au CCAS.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal fixent ainsi les montants de la location du matériel qui seront applicables à compter du 1er janvier 2026 :

Table	2.30 €
Banc	1.60 €
Chaise	1.30 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Affiché et publié le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 10 décembre 2025

Eric MARTIN Maire,

Catherine MOUILLER, secrétaire de séance,

